



PROJET D'ETABLISSEMENT

Micro-crèche BULLE DE MALICE
7 allée des Tonneliers
85130 Les Landes-Génusson

Version : juin 2024

Conformément à l'article R. 23-24-29 du décret n°2021-1131 du 30 août 2021, relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants, « les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'établissement ou de service qui met en œuvre la **charte nationale de l'accueil du jeune enfant**, dont les 10 grands principes sont énumérés en annexe.

Le projet d'établissement est composé du projet d'accueil, du projet éducatif et du projet social et de développement durable.

SOMMAIRE

PROJET D'ACCUEIL	1
INTRODUCTION	1
I. Présentation de la structure	1
II. Des valeurs tournées vers l'intérêt de l'enfant	2
III. Organisation et fonctionnement	3
1. Un accueil individualisé de l'enfant et de sa famille	3
1.1 Le temps de familiarisation	3
1.2 L'accueil au quotidien	3
1.3 L'accueil d'enfants nécessitant un suivi spécifique.....	4
1.4 Handicap.....	5
IV. L'équipe	6
1. La gestionnaire et référente technique	6
2. Les auxiliaires de puériculture et les accompagnant(e) petite enfance.....	6
3. Le travail en équipe.....	7
4. L'analyse des pratiques professionnelles (APP).....	7
PROJET EDUCATIF	9
1. Le respect du rythme et des besoins de chaque enfant	9
1.1 Les temps de change : un moment de partage individualisé	9
1.2 Les petits « bobos »	9
1.3 L'alimentation.....	10
1.4 Le sommeil.....	11
2. Favoriser l'éveil et le développement de l'enfant.....	13
2.1 L'éveil sensoriel.....	13
2.2 Motricité libre et libre exploration éducative.....	14
2.3 Les jeux semi-dirigés, organisés, proposés	15
3. L'autonomie et la socialisation de l'enfant	15
3.1 Autonomie	15
3.2 La socialisation.....	16
3.3 Égalité filles/garçons.....	18
4. Ouverture sur l'extérieur	18
PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE	19
I. Intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis.....	19
II. Soutien à la parentalité et participation des familles à la vie de la structure.....	21
III. Un établissement au service de toutes les familles	22
IV. Démarche de développement durable	22
CONCLUSION	23
ANNEXES	24
LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	25

PROJET D'ACCUEIL

INTRODUCTION

La micro-crèche « Bulle de Malice » est un établissement privé d'accueil de jeunes enfants, âgés de 10 semaines jusqu'à la scolarisation. Elle vise à favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle des parents. Pour se faire, elle propose un accueil individualisé à partir des demandes spécifiques des familles (accueils réguliers, occasionnels ou d'urgence). Elle assure également une mission d'accompagnement à la fonction parentale et s'inscrit dans une politique globale de prévention et de protection de l'enfant.

Afin d'accomplir ces missions essentielles au quotidien, l'équipe travaille à partir d'une organisation réfléchie et adaptée, centrée sur l'intérêt de l'enfant.

Ce projet est donc le fruit de réflexions menées par l'équipe. Il fait référence à nos grandes valeurs éducatives. Nous y abordons notre fonctionnement et de notre organisation quotidienne. Toutefois, rien n'est figé. L'éducation est un domaine en constante évolution. L'équipe, forte de ses expériences et de formations diverses, veille à faire évoluer nos pratiques collectives dans l'objectif d'être toujours au plus près des besoins des enfants accueillis.

Vous, parent(s) ou tuteur(s), êtes les premiers éducateurs de vos enfants. Ce pourquoi il nous semble important de partager avec vous ces quelques pages, afin de pouvoir accompagner conjointement votre(vos) enfant(s) dans la plus juste continuité possible, entre leur vie familiale et leur accueil en crèche.

Il s'agit donc ici d'une première base d'échange entre vous, premiers éducateurs, et nous, à qui vous confiez sur un temps donné cette belle mission de co-éducation.

I. Présentation de la structure

La micro-crèche se situe dans le lotissement St Joseph, aux Landes-Génusson, à 500m du centre-bourg en direction des Herbiers.

Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite. Tous les espaces d'accueil sont aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite). Elle dispose d'un parking privé pouvant accueillir 3 véhicules, dont une place dite « handicapé ».

Sa capacité est limitée à l'accueil de 12 enfants simultanément, ce qui en fait une parfaite alternative entre l'accueil familial et collectif.

L'établissement est ouvert **du lundi au vendredi, de 6h à 20h**, hors jours fériés. L'ouverture entre 6h et 7h ainsi qu'entre 19h et 20h est soumise à la condition d'accueillir au moins 2 enfants sur le créneau.

Les 4 semaines de fermeture annuelle s'organisent de la manière suivante :

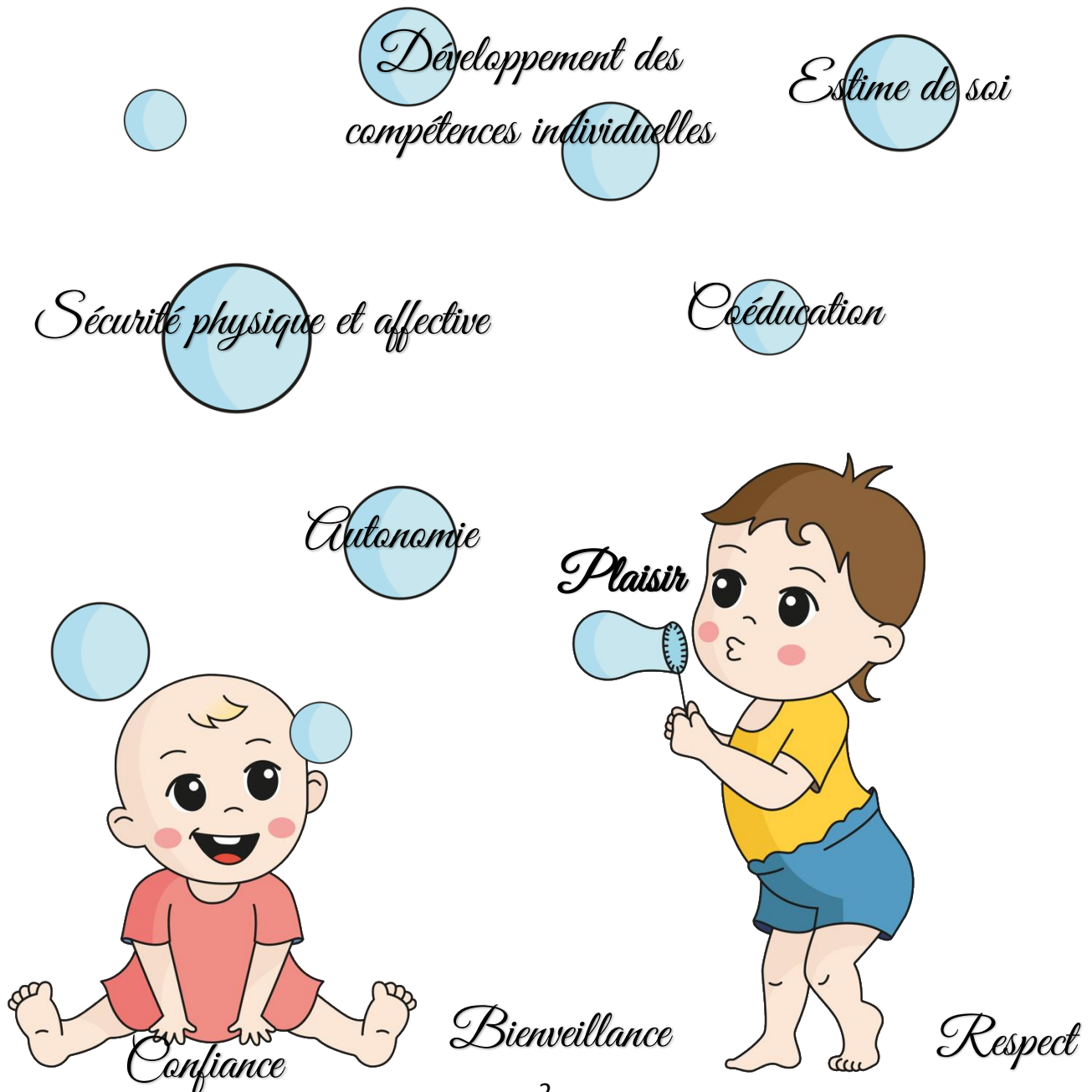
- 3 semaines durant l'été,
- 1 semaine durant les vacances d'hiver.

II. Des valeurs tournées vers l'intérêt de l'enfant

Loin d'être un simple lieu d'accueil, la micro-crèche est un **espace d'éveil et de développement** du jeune enfant, où il pourra grandir et s'épanouir dans un **cadre sécurisant et bienveillant**.

Les premières années de l'enfant sont les fondations des bases affectives, sociales et éducatives qui seront tant de ressources dans leur vie d'adulte en devenir. C'est pourquoi notre équipe veille à **répondre aux besoins fondamentaux** des enfants tout en entretenant avec eux une **relation individualisée, stable et chaleureuse**. Nous veillons quotidiennement à leur **bien-être** ainsi qu'à leur **sécurité physique et affective**.

Nous proposons aux enfants des expériences variées et adaptées à leur niveau d'éveil. Le **plaisir** est notre fil conducteur pour accompagner votre enfant dans son **épanouissement**.



III. Organisation et fonctionnement

1. Un accueil individualisé de l'enfant et de sa famille

« La phase d'accueil est à voir comme le début d'un temps particulier, c'est le passage de relais »¹

1.1 Le temps de familiarisation

Un nouveau milieu, de nouvelles personnes, des adultes, des enfants, des bébés, des rires, des pleurs... Quel évènement dans la vie d'un jeune enfant et de son(s) parent(s). Un moment parfois difficile, peut-être même la première séparation dans leur vie commune. Alors, allons-y en douceur ! Sur une semaine, peut-être deux... chacun à son rythme !

Le temps de familiarisation est un temps de partage enfant-parent-professionnel. C'est un moment de rencontre, où l'on apprend à se connaître les uns les autres. Parents et enfant(s) prennent ainsi leurs premières marques à la crèche.

Sur plusieurs jours et sur de courtes durées, l'enfant viendra se familiariser avec ce nouveau lieu, d'abord en présence de son parent puis en son absence. Il pourra alors rencontrer les différentes personnes qui s'occuperont de lui en l'absence de ses parents et commencer à repérer l'organisation des différents temps (jeux, repas, repos).

Le premier temps, en présence du(des) parent(s), est aussi l'occasion pour le professionnel accueillant de vérifier que nous possédons toutes les informations nécessaires pour assurer le bien-être de l'enfant. Il s'agit alors d'échanger sur le rythme et les habitudes de l'enfant, de ce qui peut l'angoisser et/ou le rassurer.

C'est aussi l'occasion pour le(s) parent(s) de trouver des réponses à ses interrogations au sujet de l'accueil en crèche, de sa parentalité, de la co-éducation, du développement de son enfant, etc.

Durant toute cette période, l'enfant et sa famille sera en contact privilégié avec l'une des personnes accueillantes. Il s'agit là d'instaurer progressivement un climat de confiance mutuelle.

1.2 L'accueil au quotidien

Tous les enfants accueillis sous contrat (occasionnel ou régulier) disposent d'un casier à leur nom dans le hall d'accueil. A son arrivée, le parent et/ou l'enfant y dépose les affaires personnelles : sac contenant les rechanges, chaussures, casquette...

L'accueil et le départ de l'enfant sont des temps importants pour l'équipe. C'est le moment qui nous permet d'assurer une continuité de soin pour l'enfant. C'est donc le moment où nous échangeons sur son alimentation, son sommeil et ses soins. Mais aussi sur

¹ Métiers de la Petite Enfance n°106, février 2005, p.9

des évènements particuliers, inhabituels, sur ses nouvelles acquisitions, etc. Pour les enfants de moins d'un an, pour lesquels les rythmes de sommeil et d'alimentation sont encore fluctuants, nous mettons en place un carnet de liaison. Celui-ci regroupe les différentes informations nécessaires au suivi du rythme de l'enfant sur l'ensemble de sa journée. Les parents sont aussi invités à y inscrire le dernier repas donné à la maison et les soins particuliers donnés ou à donner.

L'arrivée de l'enfant à la crèche est aussi le moment de la séparation. Ce moment est parfois délicat à vivre pour l'enfant comme pour son parent. La mise en place de petits rituels, aussi brefs soient-ils, pourra aider chacun à se séparer en douceur : mettre ensemble les affaires dans le casier, un bisou, un câlin, des paroles, inviter l'enfant à aller ranger son doudou/sa tétine...

Durant ce temps d'accueil, l'équipe veillera à se rendre disponible et à l'écoute. Il n'est pas rare que différentes familles arrivent en même temps à la crèche. L'accueillante invitera alors les parents à patienter afin d'assurer à chacune des familles une transition individualisée.

Nous accordons de l'importance au doudou de l'enfant. C'est un objet transitionnel : l'enfant le connaît, c'est un objet qui vient de la maison et qui le suit jusqu'à la crèche. A la crèche, c'est l'objet qui lui appartient. Il a les odeurs de la maison, il le rassure et le console dans les moments plus durs. Tous les enfants ne possèdent pas forcément de doudou à proprement parlé, ou d'un objet particulièrement investi comme tel. Il est alors possible, s'il le souhaite, d'amener un objet/une peluche de la maison (dans la mesure où cet objet est compatible avec l'accueil collectif de jeunes enfants).

1.3 L'accueil d'enfants nécessitant un suivi spécifique

1.3.1 L'enfant malade, l'enfant fiévreux

Durant ses premières années de vie, le système immunitaire du bébé est immature. Il va rencontrer et apprendre à lutter contre les bactéries qui l'entourent. Ainsi, les jeunes enfants sont sujets à la fièvre et aux éruptions cutanées diverses.

Les épisodes de fièvres, parfois liés à l'injection d'un vaccin ou à une poussée dentaire, peuvent être fréquents chez certains enfants. Si l'enfant a de la température supérieure ou égale à 38°C, les parents sont avertis par téléphone. L'équipe pourra administrer une dose de Doliprane avec l'autorisation des parents et seulement si ceux-ci confirment qu'aucune dose n'a été administrée dans les 6 heures précédentes. L'enfant peut rester à la crèche tant que son état général le permet.

La micro-crèche est un petit collectif. Et nous mettons tout en œuvre pour concilier au maximum le besoin de garde des familles et la sécurité sanitaire de chacun des enfants accueillis.

Ainsi, **tant que l'enfant ne souffre pas d'une pathologie à éviction** (cf. tableau des évictions annexé au règlement de fonctionnement) **et que la fièvre est bien supportée**, l'enfant pourra être accueilli à la crèche. Toutefois, l'équipe se réserve le droit de ne pas accueillir un enfant si elle estime que son état général de santé ne le permet pas et/ou si son accueil représente un risque pour le reste du groupe.

Le bien-être de l'enfant reste notre priorité. Si durant la phase aiguë de la pathologie les symptômes sont sévères, nous préconisons la recherche d'un lieu calme, davantage propice au besoin de repos de votre enfant.

1.3.2 Les traitements

L'équipe de la micro-crèche est accompagnée par un Référent Santé et Accueil Inclusif de la structure, infirmière puéricultrice. Ce référent a expliqué à l'ensemble des professionnels les différents protocoles d'administration de médicaments et traitements. Il accompagne l'équipe dans la mise en œuvre des mesures nécessaires à l'inclusion des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.

Comme le stipule l'article R.2111.1 du décret 2021-1131 du 30 août 2021, les prises de médicaments occasionnelles ou régulières peuvent être administrées par l'équipe encadrante sur présentation de **l'ordonnance médicale datée et signée par le médecin traitant**, à condition que les responsables légaux de l'enfant aient signé une **autorisation écrite d'administration** et que l'acte fasse parti des **compétences du personnel**.

La prise de médicaments au domicile matin et soir reste à privilégier.

Les médicaments prescrits doivent être apportés dans leur emballage d'origine où sera indiqués sur chaque boîte la **date d'ouverture**, le **nom de l'enfant** et le **poids si nécessaire**. En aucun cas, les traitements ne doivent être laissés dans le casier de l'enfant pour des raisons de sécurité.

Si l'administration du traitement est jugée hors des compétences des professionnels par la référente technique, celle-ci se réserve le droit de refuser l'administrations après concertation avec le référent santé et accueil inclusif.

Les traitements sont administrés par une auxiliaire de puériculture (dans la mesure du possible).

1.4 Handicap

Un enfant en situation de handicap est avant tout un enfant comme un autre, avec des besoins physiques, physiologiques et affectifs qui lui sont propres. Les jeunes enfants font preuve de beaucoup d'empathie et d'entraide. **La différence, quelle qu'elle soit, est une richesse pour la vie de groupe et pour l'apprentissage de la vie en société.**

Ainsi, dans la mesure où son accueil est compatible avec la vie en collectivité, l'enfant porteur d'un handicap peut être accueilli à la crèche.

La rédaction d'un PAI permettra de mettre en place toutes les conditions nécessaires à son accueil (aménagement de l'espace, formation de l'équipe sur les conduites à tenir, etc.).

Si nécessaire, certains soins peuvent être effectués sur place par des professionnels médicaux ou paramédicaux extérieurs à la structure (orthophonie, psychomotricité, soins infirmiers, ...) après accord de la gérante, dans le respect des enfants accueillis.

IV. L'équipe

1. La gestionnaire et référente technique

Mme GERMAIN Aurélie

Éducatrice de Jeunes Enfants diplômée d'Etat et titulaire d'une licence en psychologie, elle partage son temps entre la gestion de la structure et l'accompagnement quotidien des enfants et de leur famille.

Elle veille au bon fonctionnement général de la micro-crèche. Elle est en lien privilégié avec les familles et les différents partenaires. Elle gère les inscriptions et organise l'intégration des enfants au sein de la structure.

Elle est garante de l'écriture et de l'application du règlement de fonctionnement et du projet éducatif et pédagogique.

Elle encadre l'équipe et l'accompagne dans ses réflexions et ses démarches de professionnalisation (formations, analyse de la pratique, conseils...).

Elle est spécialisée dans l'éveil et le développement de l'enfant ainsi que dans le lien enfant-parents. Elle s'assure du bien-être physique et psychologique des enfants accueillis.

Elle soutient et accompagne à la parentalité.

En lien avec l'équipe, elle élabore et propose des projets en direction des enfants. Elle accompagne les enfants dans les actes de la vie quotidienne, en prenant en considération leur singularité.

Elle participe à l'hygiène et l'entretien des locaux.

En cas d'absence, la fonction de continuité de direction est assurée par la personne présente la plus qualifiée, suivant une liste préalablement établie et mise à disposition de l'équipe. Si nécessaire, la gestionnaire reste joignable durant ses absences.

2. Les auxiliaires de puériculture et les accompagnant(e) petite enfance

Titulaires du diplôme d'auxiliaire de puéricultrice, d'un CAP Petite Enfance ou équivalent.

Ils accueillent et accompagnent les enfants dans leur globalité.

Ils veillent à leur bien-être physique et physiologique, en lien avec leurs habitudes familiales. Ils les accompagnent dans les actes de la vie quotidienne, en prenant en compte leur singularité et besoins spécifiques. Ils mènent des activités d'éveil en direction de l'enfant.

Ils participent à l'intégration sociale de l'enfant.

Ils soutiennent et accompagnent à la parentalité.

Ils participent à l'entretien des locaux.

Ils participent à l'élaboration du projet éducatif et pédagogique et contribuent à sa mise en place.

L'auxiliaire de puériculture est spécialisée dans le soin de l'enfant.

Tout membre du personnel est soumis au devoir de réserve et au secret professionnel.

3. Le travail en équipe

Tout au long de la journée, des supports de communication sont élaborés et mis en place par l'équipe afin d'assurer le passage des informations entre les professionnels et la continuité de soin pour chaque enfant. D'autres supports permettent de suivre le vécu quotidien de l'enfant de la crèche afin de pouvoir le retranscrire oralement aux parents mais aussi de garder une trace de son évolution.

Dans la mesure du possible, un temps d'échange oral est organisé une fois par semaine afin de s'assurer que toutes les informations essentielles à l'accompagnement de chaque enfant aient été prises en compte.

Tous les trimestres, l'équipe se réunit en dehors des heures d'ouverture de la crèche afin d'échanger sur leurs pratiques, l'organisation, l'accueil des différentes familles et sur les questionnements des familles. En cas de besoin, ces réunions pourront avoir lieu mensuellement.

Ces réunions sont aussi l'occasion de penser et d'élaborer des projets à mener auprès des enfants et de leur famille.

Chaque année, l'équipe entière bénéficie d'une même formation visant à mettre à jour et/ou faire évoluer nos pratiques.

4. L'analyse des pratiques professionnelles (APP)

Conformément à l'article R. 2324-37 du décret n°2021-1131 du 30 août 2021, relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants, l'équipe chargée de l'encadrement des enfants bénéficie de temps d'analyse de pratiques professionnelles.

Ces temps ont pour but :

- D'aider l'équipe à prendre du recul :
 - o Distancier ressentis et situations
 - o Conscientiser sa place et son positionnement dans l'institution
- Développer une culture commune :
 - o S'entraider en s'offrant écoute, soutien, feed-back (entendre ses émotions, sortir de la solitude)
 - o Développer le sentiment d'appartenance, se sentir en lien, se retrouver dans des vécus partagés
 - o Développer mes compétences relationnelles dans un groupe (approfondir ses capacités de communication, écoute, questionnement, expression de soi, partage de feed-back, etc.)
 - o Travailler sur la posture professionnelle et la notion de responsabilité
 - o Procéder à une analyse collective, en lien avec la personne accompagnée, ses émotions, ses représentations, ses motivations, pour favoriser son autonomie et ses possibilités de s'approprier la réflexion, d'actualiser ses ressources, de trouver ses voies d'action.
- Impulse une attitude réflexive :
 - o Elaborer pour les professionnels ce qu'ils engagent dans la relation aux enfants

- Renforcer le travail sur la mise en œuvre d'une communication respectueuse de soi et de l'autre, permettant un **positionnement ajusté et adapté à la fonction occupée**
- Elaborer sa réflexion en lien avec son identité et ses rôles professionnels
- Réfléchir à soi, sa manière de vivre son activité et son contexte professionnels (mieux se connaître, gérer ses propres ressources)
- Apporter des ressources à l'équipe sur des sujets phares de l'accompagnement à la parentalité

Les temps d'analyse de la pratique professionnels sont menés par une psychologue libérale, n'ayant aucun lien avec le public accueilli et l'équipe encadrante. Ils sont mis en place au sein de la structure, en dehors des temps d'accueil des enfants. L'équipe bénéficie d'un minimum de 6h d'APP par an (2h quadrimestrielles).

PROJET EDUCATIF

1. Le respect du rythme et des besoins de chaque enfant

Chaque enfant est unique et possède des besoins, des habitudes et un rythme qui lui est propre. Pour assurer son bien-être, il est important de respecter **son rythme** de sommeil, de repas, de change et de développement. C'est pourquoi l'accompagnement des enfants accueillis se veut le plus individualisé possible.

L'équipe est alors attentive aux besoins et demandes manifestées par les enfants.

1.1 Les temps de change : un moment de partage individualisé

Les temps de changes sont des moments de relation privilégiée entre l'enfant et l'adulte. Accompagné par la parole de ce dernier, c'est l'occasion pour l'enfant de découvrir son corps. L'équipe veille à faire de ces temps des moments de partage et de plaisir.

Afin de veiller à leur intimité, les enfants sont accompagnés un par un en salle de change. En prenant le temps suffisant, l'adulte sollicite l'enfant pour lui permettre d'être le plus acteur possible durant son change.

Lorsque sa maturité physique et psychologique lui permet, et en lien avec sa famille, l'enfant est guidé pour ne plus porter de couche. Dès qu'il est en capacité d'être changé debout, l'équipe lui propose de se familiariser avec le pot et les petits WC mis à sa disposition.

Petit à petit, l'enfant apprendra à maîtriser ses sphincters. C'est une grande étape pour l'enfant qui peut être sources d'angoisses pour lui comme pour ses parents. Cet apprentissage est facilité par la cohérence entre l'accompagnement proposé à la maison et à la crèche. C'est pourquoi il se fera toujours en lien et accord avec les parents.

Toutefois, lorsque l'enfant ne nous semble pas prêt à vivre cette étape à la crèche, nous invitons les parents à se montrer patients et à ne pas en faire un sujet pesant pour l'enfant, au risque de créer l'effet inverse, voir un blocage.

Cette période peut être longue comme se réaliser du jour au lendemain. Chaque enfant est unique et y parvient tôt ou tard (hors pathologie).

L'hygiène corporelle quotidienne reste du ressort des familles (bain, douche, brossage de dents...).

1.2 Les petits « bobos »

Dès son arrivée au monde, le bébé n'est plus protégé physiquement par le corps de sa mère. Très tôt, il peut se griffer lui-même. Lorsqu'il commence à se déplacer, il n'est pas rare qu'il se cogne et/ou se fasse de petits « bobos ». Les hématomes et les égratignures ne sont pas rares lorsque l'enfant commence à marcher.

A la crèche, les locaux et l'aménagement de l'espace sont pensés pour limiter au maximum ces petits désagréments. Toutefois, ces risques existent et l'enfant doit apprendre

à grandir avec pour s'en prémunir. Petit à petit, il va apprendre à faire attention à lui et aux autres.

L'équipe se veut disponible, autant que possible, pour accueillir ces petits « bobos » avec empathie. Elle réconforte l'enfant dans ses sentiments (douleur, contrariété) et saura apporter les soins physiques adaptés si nécessaire.

1.3 L'alimentation

« L'alimentation est un évènement important dans la vie du nourrisson et du jeune enfant. Elle représente le centre de l'attention pour les parents et les autres donneurs de soins, ainsi qu'une source d'interaction sociale par la communication verbale et non verbale. L'expérience alimentaire apporte non seulement une valeur nutritive, mais aussi des occasions d'apprentissage. Elle affecte la croissance et la santé physique des enfants ainsi que leur développement psychosocial et affectif. »²

En effet, pour le jeune enfant, s'alimenter est bien plus que la réponse à un besoin physiologique. C'est un moment de plaisir riche en découvertes sensorielles (gustatives, olfactives, visuelles, voir tactiles !).

Tout d'abord, en venant compenser la sensation de faim, le repas est un moment de réjouissance, de plaisir. Néanmoins, chez le nourrisson, il n'est pas rare que ce plaisir soit entravé par des troubles digestifs.

Dans la plupart des cultures, la convivialité s'exprime autour d'un repas. C'est un moment d'échange, de partage. Des règles de vie accompagnent ce moment. Elles permettent à l'enfant d'appréhender la vie en communauté et de saisir le fonctionnement de notre société (heure du repas, manger assis, avec des couverts...).

D'abord en relation duelle (adulte-enfant), le jeune enfant communique par son corps et son regard avec l'adulte nourricier. La disponibilité psychique et le regard bienveillant de ce dernier permet à l'enfant de se rassurer, de se détendre et de profiter de ce moment avec plaisir. Petit à petit, avec l'arrivée de la diversification alimentaire, le repas devient un moment où il peut observer et interagir avec le monde qui l'entoure.

Dès son plus jeune âge, l'équipe veille à mettre des mots sur ce qui se passe pour l'enfant durant son repas. En plus de venir enrichir son vocabulaire, cela lui permet de comprendre ce qu'il vit. En effet, avec sa bouche, l'enfant explore son corps et l'environnement. C'est là que s'opère les échanges entre ce qui est dehors et ce qui est dedans. Par ce processus, le jeune enfant va, petit à petit, différencier le soi et le non-soi, base de la construction identitaire.

Afin de permettre à l'enfant de profiter pleinement de ce temps particulier, nous veillons à ce que l'enfant soit confortablement installé, dans une ambiance la plus calme et sereine possible.

² Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants, « Comportement alimentaire des nourrissons et des jeunes enfants et impact sur le développement psychosocial et affectif », septembre 2013, 2^e ed.

Avant la diversification alimentaire, l'alimentation de l'enfant est proposée en fonction du rythme de chaque enfant. Nous respectons un délai de 3 ou 4 heures entre chaque biberon (en fonction du type de lait) afin d'assurer une bonne digestion du lait précédemment ingéré.

Nous avons à cœur d'accompagner les familles qui souhaitent poursuivre l'allaitement maternel à la crèche. Au-delà des bienfaits de ce lait, il est familier à l'enfant et se verra rassurant parmi tous les changements qu'impose l'arrivée à la crèche. Les mamans allaitantes ont également la possibilité de faire perdurer ce moment de partage en venant donner la tétée à la crèche, dans une pièce calme et isolée prévue à cet effet.

Ensuite, nous proposons à l'enfant de découvrir petit à petit de nouvelles textures et saveurs en lien avec ce qui est fait à la maison. Nous nous efforçons là encore de présenter les cuillères à l'enfant en fonction de son propre rythme, sans insister s'il tourne la tête ou refuse d'ouvrir la bouche. Nous faisons en effet confiance à sa capacité d'auto-régulation, qui lui permet d'ajuster sa consommation à ses besoins (sauf avis médical contraire). Très tôt, nous lui proposons une cuillère qui tentera petit à petit de nous imiter.

Dès que l'enfant gagne en autonomie et que nous le sentons prêt, il pourra lui-même s'installer à une petite table et partager ce moment avec d'autres enfants. Pour ces repas, nous adaptons le nombre d'adultes accompagnants suivant le nombre d'enfants et leur degré d'autonomie.

Lorsqu'un enfant mange à table, il arrive généralement dans une grande période d'autonomisation : il veut tout faire lui-même. Afin de l'accompagner dans cette étape, lors des repas, l'enfant a la possibilité de mettre ses couverts, de se servir lui-même (sous l'œil attentif des professionnels qui régulent la quantité si besoin) et il est initié à son débarbouillage au gant de toilette.

Quel que soit son niveau de développement, nous nous efforçons d'observer l'enfant pour voir lorsqu'il a besoin de notre aide et pour éviter de faire à sa place les choses qu'il a envie de faire.

L'alimentation du jeune enfant peut parfois s'avérer complexe : les conseils peuvent diverger et/ou ne pas correspondre à votre enfant. A la crèche, nous suivons les recommandations du « guide pour l'alimentation de votre enfant », élaboré par le conseil départemental de la Vendée, avec la participation d'un médecin de PMI, d'une diététicienne et de quatre puéricultrices³. Pour les questions plus particulières, nous consultons régulièrement notre Référente Santé et Accueil Inclusif, puéricultrice, afin d'adapter notre positionnement au cas par cas.

1.4 Le sommeil

« Le sommeil (...) est l'« activité » principale du nouveau-né qui dort plus qu'il ne veille au début de sa vie. C'est parce que dormir est nécessaire à sa croissance rapide et à des régulations diverses tant physiques que psychologiques. Le respect du sommeil est donc primordial pour sa santé. »

Laurence Rameau, l'ABéBéC de la Petite Enfance (2014)

³ Guide disponible sur internet : <https://fr.calameo.com/read/00210097862c1d5e8e23d> (2016)

Au fil des premières années de sa vie, le sommeil du bébé se modifie grandement. Dès le départ, il existe des petits et des gros dormeurs. Chacun s'autorégulant en fonction de ses propres besoins.

Ainsi, nous évitons au maximum de réveiller un enfant endormi, sauf si cela décale un repas de manière inapproprié, s'il est l'heure de son départ ou si les parents constatent que son endormissement nocturne s'en voit impacté. Dans tous les cas de figure, un échange entre l'équipe et les parents est mené afin de s'assurer que ce réveil ne perturbe pas le bien-être général de l'enfant.

Nous veillons à respecter les rythmes du sommeil propres à chaque enfant, en lien avec ses habitudes à la maison. Pour se faire, nous sommes attentifs aux signes de fatigue : l'enfant qui pleure, qui tourne la tête sur le côté, semble chercher son pouce, gigote, se frotte l'oreille... chaque enfant se manifeste à sa manière. Cette vigilance et la connaissance de son rythme d'endormissement nous permettent de coucher l'enfant au bon moment et de répondre au mieux à son besoin de sommeil.

Petit à petit, l'enfant va s'approprier des rituels : doudou, tétine, balancements... Certains enfants ont besoin d'être bercés (dans les bras ou dans le lit) : ils manifestent ainsi leur besoin d'être enveloppés et rassurés. Nous accompagnons l'enfant en fonction de ses besoins et de ses habitudes qui le rassurent. Ce besoin peut devenir petit à petit un rituel. A mesure que nous sentons l'enfant rassuré, nous veillons à remplacer progressivement le bercement physique par un bercement de paroles rassurantes, des berceuses ou encore des lectures d'histoire.

Lorsque les enfants deviennent plus autonomes, le couché est proposé aux alentours de 13h15, après avoir partagé un temps calme individualisé en fonction des envies du groupe (lecture, histoire musicale, temps massage/relaxation...). Ce couché peut être avancé ou repoussé suivant les habitudes et besoins exprimés par l'enfant.

Se laisser aller au sommeil n'est pas toujours aisé pour l'enfant. C'est un moment de séparation qui peut être angoissant. Il nous semble important que ce soit un moment serein, calme et rassurant. Pour que le lit puisse devenir un lieu où l'enfant peut se lover avec PLAISIR, il est couché aussi souvent que possible dans un même lit, avec des draps, une turbulette ou une couverture qui lui sont attirés. En effet, les habitudes et les odeurs permettent également de rassurer l'enfant.

La crèche dispose de 3 chambres. Pour assurer un maximum de calme, les enfants ayant un rythme similaire sont couchés dans une même chambre. Une chambre peut alors être consacrée à un enfant ayant davantage besoin d'être seul pour s'endormir.

Lorsque l'endormissement est difficile, nous racontons à l'enfant ce qu'il se passe pour lui, ce que l'on a compris à propos de son sommeil. Pour l'aider à anticiper et le rassurer, nous lui annonçons ce qu'il va se passer : le change en vue d'aller se coucher, le temps que l'on pense rester avec lui, ce qui se passera à son réveil par exemple.

Le réveil est tout aussi important que l'endormissement. Nous leur donnons le temps de se réveiller en douceur, sans réagir trop vite aux pleurs/cris du bébé car il est possible qu'il dorme encore. Certains enfants apprécient de rester un temps au calme dans leur lit avant de se lever. Par l'observation, nous adaptons notre accompagnement à ce qui nous semble le mieux convenir à chaque enfant.

Dans le cadre de la prévention de la mort inattendue du nourrisson, nous suivons scrupuleusement les recommandations de la Haute Autorité de Santé. Ainsi, les enfants sont systématiquement **couchés sur le dos**, dans un lit rigide au matelas ferme et adapté aux dimensions du lit, sans oreiller ni couette, ni autres objets de type coussins, grosses peluches ou tour de lit.

2. Favoriser l'éveil et le développement de l'enfant

*« Tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître l'importance capitale des premières années de la vie de l'enfant pour la formation des capacités physiques, sensorielles ou psychologiques de l'être humain. Après ?
L'enfant fait avec.
L'adulte fait avec.
Avec ce qu'il a déjà acquis, bien ou mal, selon la qualité de ses expériences. »*
Jean EPSTEIN, Chloé RADIGUET⁴

Nous savons aujourd'hui que l'enfant est doué de multiples compétences dès la naissance. Il s'avère alors nécessaire de favoriser son éveil à la vie en lui proposant, d'une part, un matériel de découverte ludique et adapté et, d'autre part, en le sollicitant et en l'accompagnant dans ses aventures et dans ses recherches.

Toutefois, apprendre à vivre est déjà toute une aventure pour les jeunes enfants. L'idée n'est pas à la sur-stimulation dans l'objectif (illusoire) d'en faire des enfants prodiges, mais bien à l'accompagnement dans l'éveil de leurs sens et dans leur découverte du monde. Le bébé est avant tout un être de sensorialité, de communication, qui demande aux adultes de savoir être présents et de l'aider à faire seul le chemin qui mène de la petite enfance à l'enfance.

2.1 L'éveil sensoriel

La vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat, le goût : rien de ce qui se passe autour du bébé ne lui échappe. Ces sens, plus ou moins développés, lui permettent d'entrer en interaction avec le monde qui l'entoure et de le découvrir.

Ainsi, nous proposons aux enfants de multiples expériences d'éveil sensoriel, spécialement adaptées à leur niveau de développement.

Par exemple :

- Pour les plus petits, cela peut être de les inviter à porter leur regard sur un objet, leur faire découvrir qu'un objet peut créer un son, ou leur présenter des tissus de textures différentes.
- C'est aussi permettre aux enfants de découvrir petit à petit leur enveloppe corporelle en faisant parcourir une balle de massage sur leurs bras, leurs jambes...
- Plus grand, nous proposons de nombreuses expériences sensorielles tout au long de la journée : manipulation et observation de différentes matières (terre, sable, plumes...), de bouteilles sensorielles, d'instruments de musique, de bulles de savon...

⁴ « L'explorateur nu », 1997

2.2 Motricité libre et libre exploration éducative

Au quotidien, nos pratiques professionnelles s'inspirent des grands courants pédagogiques, tout en les confrontant à nos valeurs et aux multiples découvertes actuelles dans le domaine de la petite enfance.

Certains de ces courants sont au cœur de notre pratique à la micro-crèche. Ils reflètent notre identité, nos valeurs et convictions.

C'est le cas de la motricité libre et de la libre exploration éducative.

La motricité libre est un concept qui a été introduit par Emmy PIKLER, pédiatre hongroise, dans les années 1960. Loin d'être obsolète, cette théorie est aujourd'hui quasiment omniprésente dans tous les secteurs de la petite enfance.

Ses découvertes ont démontré qu'en laissant les enfants évoluer librement leur développement moteur s'acquiert naturellement dans un ordre bien précis : Le bébé roule du dos sur le ventre ; puis il commence à réaliser une reptation sur le ventre jusqu'à se déplacer à 4 pattes ; puis il commence à appréhender la position assise ; puis à se mettre debout avec un appui manuel ; Enfin, il se mettra debout librement pour commencer à marcher.

De plus, cette liberté donnée aux enfants leur apporte un sentiment d'accomplissement et de sécurité.

A la crèche, l'idée est alors de laisser le bébé apprendre à bouger seul, à son rythme, sans le placer dans des positions qu'il ne sait atteindre et se défaire seul. C'est aussi le faire participer activement lors des soins : en mettant des mots sur ce que nous lui faisons, en captant son regard, en l'invitant à faire des mouvements et en lui laissant le temps de se mouvoir, le bébé prendra de plus en plus conscience de sa coopération qui deviendra volontaire.

Ainsi, l'enfant est à l'aise dans son corps qu'il a appris à apprivoiser et à mouvoir lui-même. L'enfant n'étant pas dépendant de l'adulte pour atteindre une position, cela favorise la construction de la confiance et l'estime de soi. Il a aussi une meilleure conscience de ses capacités et de ses incapacités, ce qui diminue le risque de chutes au quotidien.

La libre exploration éducative est un mouvement de pensée actuellement conduit par Boris Cyrulnik, neuropsychiatre français.

L'idée est ici de laisser l'enfant circuler librement dans des univers ludiques variés. L'enfant est ainsi acteur de ses apprentissages en choisissant l'espace qu'il veut explorer.

A la micro-crèche, les espaces ont été pensés pour permettre aux enfants de s'aventurer parmi de multiples univers, sécurisés et sécurisants : l'espace bébé, l'espace moteur, l'espace jeux d'imitation, le coin calme, l'espace jeux sur table, les espaces de jeux libres, l'espace extérieur. L'absence de barrière et d'obstacle physique entre ces univers permet aux enfants d'explorer librement au gré de leurs envies, de leurs besoins. Cela favorise également les échanges et la cohabitation entre les plus petits et les plus grands.

Cette démarche implique une grande disponibilité des professionnels, tant physiquement que psychologiquement. Par leur regard attentif et bienveillant, ils veillent constamment au bien-être et à la sécurité des enfants. Ils les accompagnent et les valorisent dans leurs expériences. En effet, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité physique et affective pour s'autoriser à s'aventurer vers l'inconnu.

Des jouets et livres différents sont mis à disposition chaque jour afin de varier les découvertes et d'éveiller leur curiosité.

2.3 Les jeux semi-dirigés, organisés, proposés

Afin d'éveiller l'enfant à de nouvelles découvertes et de l'accompagner dans ses apprentissages, l'équipe propose régulièrement des jeux et activités davantage dirigés. Ces dernières sont diversifiées et adaptées en fonction du niveau de développement des enfants, qui sont libres de participer ou non aux activités proposées. Elles contribuent également à leur éveil artistique.

L'activité semi-dirigée a pour objectif d'accompagner l'enfant à découvrir et développer ses potentialités. **Ce qui compte ce n'est pas le résultat mais le chemin qu'il a emprunté pour y parvenir.** Bien souvent, les premiers résultats d'une manipulation de gommettes seront des feuilles quasiment vides, souvent un peu déchirées. Pas une grande œuvre d'art, certes ! Mais une gommette ça se détache, ça colle aux doigts, ça tombe par terre, ça se saisit entre le pouce et l'index, ça se chiffonne, ça peut coller à une surface plane, se décoller, parfois même se recoller... Quelle aventure riche en motricité fine et en compréhension du monde !

Aussi, les chants, les comptines, les livres, les instruments de musique... sont autant de supports utilisés quotidiennement qui viennent enrichir l'éveil culturel de l'enfant.

3. *L'autonomie et la socialisation de l'enfant*

3.1 Autonomie

« On confond souvent être autonome et « faire tout seul », alors que l'autonomie englobe bien davantage : c'est avoir du plaisir à faire par soi-même et pouvoir décider de ce que l'on veut faire, donc savoir ce que l'on veut faire. »

Miriam Rasse⁵

Pour le jeune enfant, être autonome c'est être actif dans les différents moments de la journée, être acteur de son propre développement et se sentir reconnu comme une personne, un sujet. On n'apprend pas à l'enfant à devenir autonome : il le devient.

Pour avoir l'envie d'agir, l'enfant a d'abord besoin de se sentir en sécurité affective. En effet, en l'absence de ses parents (figures d'attachement primaires), l'enfant devra d'abord trouver auprès de l'équipe (figure d'attachement secondaire) le réconfort et l'assurance dont il a besoin. L'attachement n'est pas la dépendance : l'enfant a besoin de s'attacher pour pouvoir, ensuite, se détacher et évoluer par lui-même. L'attachement est donc sa base de sécurité, tant physique que psychique. Il peut alors compter sur des adultes attentifs et bienveillants, qui veillent à construire avec lui une relation stable et chaleureuse.

Les doudous, les tétines ou tout autres objets transitionnels provenant de la maison, sont également des sources de réconfort pour l'enfant qui viennent renforcer leur sécurité

⁵ Article « Qu'entend-on par autonomie chez un jeune enfant ? », Le Journal des Professionnels de la Petite Enfance, juillet/août 2005

psychique durant la journée à la crèche (faisant ainsi le lien avec leurs figures d'attachements primaires).

Le jeu libre, développé dans la partie précédente, est une source de plaisir pour l'enfant. C'est l'occasion pour lui de prendre conscience de ses capacités, d'être actif dans ses découvertes, tout en évoluant de manière totalement individualisée : à son rythme, selon son gré, suivant son intérêt du moment, avec le début et la fin qu'il aura lui-même décidé.

Les temps de soin sont aussi des moments clés dans cet accompagnement. Lors de cette relation duelle (adulte-enfant), nous veillons à considérer l'enfant comme un partenaire ACTIF. Dès son plus jeune âge, nous développons avec lui une communication par le regard, le toucher, les gestes et la parole. C'est un moment où l'adulte n'est pas le seul initiateur de l'interaction. Celui-ci se laisse guider par les signaux et manifestation du bébé. En plus d'amener l'enfant à être de plus en plus acteur dans ses soins, ce positionnement permet de renforcer sa sécurité affective et la prise de conscience de lui-même en tant que personne à part entière.

Ainsi, l'équipe veille à ne pas faire les choses à la place de l'enfant. Elle l'accompagne dans ses actes, elle observe ses difficultés, le rassure, le valorise afin de développer son estime de soi. Elle aide l'enfant à accepter l'échec pour apprendre à faire mieux la prochaine fois. Elle l'amène petit à petit à faire ses propres choix. Le tout avec plaisir, dans un climat bienveillant et de confiance réciproque.

Accompagner de jeunes enfants dans leur processus d'autonomisation demande aux professionnels accueillant de la disponibilité, de l'observation et une réelle confiance en leurs compétences.

Mais cela ne signifie pas de « laisser tout faire » à l'enfant.

Tout en respectant son besoin d'autonomie, il est nécessaire que l'adulte guide l'enfant sur la voie de l'intégration sociale par des limites claires, bien énoncées, sans le presser, sans aucune colère ni jugement négatif, d'une façon ferme en même temps que compréhensive, en lui faisant accepter les exigences de la réalité et des règles sociales. **L'aider à se situer dans le monde environnant signifie aussi l'aider à connaître les limites, les réalités et intérêts des autres.** D'autant plus que le « laisser faire » suscite un réel sentiment d'abandon chez l'enfant, n'ayant alors plus de cadre sécurisant pour le contenir.

3.2 La socialisation

« La socialisation est le processus par lequel l'enfant intériorise les valeurs, les normes, les manières de faire transmises par la société dans laquelle il vit et qui lui permet aussi de construire sa propre identité. Socialisation et individualisation vont de pair et se construisent ensemble. »

Laurence RAMEAU⁶

⁶ « l'ABébéC de la Petite Enfance », 2014

La socialisation est un apprentissage qui permet à l'enfant de s'adapter à son environnement social et qui lui donne les moyens de gérer les relations interpersonnelles. C'est apprendre à respecter l'autre et des règles de vies.

Avant 8 ans, les enfants restent principalement autocentrés. Mais ils découvrent petit à petit comment fonctionnent les autres et ce qu'ils ressentent.

Pour le très jeune enfant, qui vit dans l'instant présent, cet apprentissage passe notamment par la **compréhension et la gestion des émotions**. En mettant des mots sur ce qui se passe pour l'enfant, en émettant des hypothèses sur ce qu'il ressent, l'enfant apprend à reconnaître chacune des émotions. Petit à petit, avec l'aide de l'adulte, il apprend à gérer la joie, qui peut se partager, la colère, qui doit être contenue, la peur, qu'il faut surmonter. Car il ne sait pas d'emblée se débrouiller seul avec ces émotions. Il va apprendre à maîtriser sa peur lorsqu'il peut être rassuré par des adultes et non lorsqu'on se moque de lui. Il s'agit également de lui donner des moyens : sa colère, il va pouvoir par exemple l'exprimer ailleurs et autrement, et non en lui reprochant d'être dans cet état.

Ce contrôle émotionnel demande du temps et de la patience.

Les enfants se confrontent très tôt aux interdits sociaux : ne pas faire mal aux autres ou à soi-même, ne pas détruire le matériel, etc.

Les conflits ne sont pas rares et font vivre des sensations très intenses aux enfants. L'équipe veille à les accompagner dans leurs résolutions, en valorisant systématiquement les actions positives. Elle verbalise par exemple à l'enfant mordeur ce qui se passe pour lui (la frustration, la colère, le désir...), lui exprimera l'impact de son acte sur l'autre, lui manifestera fermement l'interdiction de faire mal et lui proposera d'autres solutions pour gérer les émotions ressenties avant, pendant et/ou après « l'agression ». Pour que l'enfant puisse cheminer dans ce sens, il est important pour nous de ne pas l'agresser verbalement en retour, mais plutôt de lui donner les moyens de faire autrement, en reconnaissant ses émotions mais aussi en l'invitant à décrypter les émotions des autres. L'enfant mordu recevra d'abord le soin physique nécessaire : soulagement ou soin de la zone endolorie, consolation par le câlin, le doudou... puis des paroles lui seront également adressées pour lui permettre, à lui aussi, de décrypter ce qu'il vient de vivre : ce qu'il s'est passé pour l'autre, ce que lui a pu ressentir, l'interdit que nous soutenons à ce sujet.

La prise de conscience de l'autre fait apparaître progressivement la coopération : à plusieurs, de nouvelles découvertes et de nouveaux jeux sont possibles. Puis arrive l'entraide, pour atteindre un but commun.

Pour favoriser l'imitation dans le jeu, et réduire les conflits, nous proposons un certain nombre de jeux strictement identiques, en plusieurs exemplaires. Imiter l'autre c'est essayer de comprendre ce qui se passe pour lui, mieux comprendre ses attentes. Ainsi, demander aux enfants d'attendre et/ou de prêter un jouet fait perdre tout l'intérêt primaire que l'enfant pouvait porter sur celui-ci.

Ainsi, la place de l'adulte est essentielle : il humanise les relations par des mots. Il aide l'enfant à comprendre et à donner du sens à ses expériences sociales. Il amène l'enfant à se faire comprendre, à s'exprimer par le langage. Ce langage qui va lui permettre de se dégager de sa pulsion et favoriser les liens sociaux.

Les professionnels favorisent un climat le plus jovial et serein possible, où les jouets et les activités proposées viennent enrichir les expériences des enfants tout en prévenant et en restant vigilants sur les risques de conflits.

3.3 Égalité filles/garçons

L'équipe est attentive au repérage des inégalités dans l'organisation et le fonctionnement de la micro-crèche. Elle est accompagnée par la référente technique et durant les temps d'APP pour déconstruire les stéréotypes de sexe notamment dans les jouets, les couleurs et les illustrations. Elle agit pour mettre en place une pédagogie active favorisant le bien-être et un développement équitable de chaque enfant en leur ouvrant le choix des possibles.

4. Ouverture sur l'extérieur

A la crèche, l'ouverture sur l'extérieur peut se manifester de deux manières : découverte de ce qu'il y a en dehors des murs, le monde extérieur, la nature, les différents lieux qui nous entourent... Mais c'est aussi permettre au monde extérieur de s'inviter dans nos locaux.

En effet, nous veillons tout au long de l'année à favoriser l'ouverture sur l'extérieur de la crèche.

Notre jardin est le premier lieu de cette découverte. Notre grande terrasse en sol amortissant, partiellement bordée d'une barrière, permet aux plus petits (mais aussi aux plus grands) de profiter de l'environnement extérieur en toute sécurité. Sentir l'air, le soleil sur sa peau, entendre le bruit du vent et des oiseaux, voir des insectes se promener, attraper l'herbe à travers la barrière... Plus grands, ils peuvent y courir, grimper sur les structures de jeux, faire du vélo, manipuler du sable/de la terre, tenter de lancer des ballons au pied ou à la main... En plus d'être un lieu sécurisant riche en découverte, il favorise le bien-être et la détente de l'enfant.

Une fois que nous sentons l'enfant suffisamment sécurisé, nous lui proposons de nouvelles aventures en dehors des murs de la crèche : balade en poussette, promenade dans des parcs, pique-nique, sortie à la bibliothèque, participation aux matinées d'éveil du RAM... Des projets sont régulièrement pensés et proposés par l'équipe afin d'enrichir leurs expériences et leur compréhension du monde extérieur.

Enfin, des intervenants extérieurs peuvent aussi nous faire partager de nouvelles aventures au sein de nos locaux : spectacle, musique, pompiers, jardinier...

PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Historique

Le constat d'un réel besoin : naissance d'un projet

C'est en devenant maman, en 2017, qu'Aurélie GERMAIN, actuelle gestionnaire et référente technique de la micro-crèche, constate la pénurie de places d'accueil des jeunes enfants sur la commune des Landes-Génusson, commune où elle réside. En effet, il est alors difficile d'obtenir une place chez un(e) assistant(e) maternel(le) et il n'existe aucun établissement d'accueil de jeunes enfants aux alentours.

En 2018, divers échanges avec Muriel MENARD, responsable du Relais d'Assistants Maternels du Pays de Mortagne, et Guy GIRARD, maire de la commune des Landes-Génusson, confirment cette pénurie grandissante et partagent leurs inquiétudes pour les années à venir : de nombreux départs à la retraite sont prévus pour les assistants maternels.

En tant qu'Éducatrice de Jeunes Enfants, exerçant en crèche, l'idée d'implanter une micro-crèche sur la commune lui apparaît alors comme une évidence.

I. Intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis

1. Le contexte socio-démographique et économique

La micro-crèche « Bulle de Malice » se situe aux Landes-Génusson, commune rurale du nord-Vendée de 2 387 habitants⁷. La population de cette commune est en constante augmentation depuis 2014 (5,36% d'accroissement en 3 ans). C'est aussi le cas des six communes voisines qui, ensemble, connaissent une croissance de 6,25% entre 2010 et 2015⁸.

La population y est relativement jeune. En 2015, un tiers de la population était âgée de 15 à 44 ans.

Le taux de natalité est élevé : entre 2014 et 2019, il y a en moyenne 30 naissances par an. C'est le troisième taux le plus élevé sur l'ensemble des sept communes étudiées.

De nombreuses entreprises et sociétés sont implantées sur cette commune, offrant alors 540 emplois. 70% de ces emplois sont occupés par des personnes résidents en dehors de la commune.

⁷ Derniers chiffres publiés dans « l'actualité Landaise », n°204, décembre 2019

⁸ INSEE, Outil d'aide au Diagnostic d'Implantation Locale, consulté le 22 mai 2019

C'est une commune qui grandit et attire chaque année de nouvelles familles. Plusieurs lotissements ont vu le jour ces dix dernières années. Les lotissements communaux sont pris d'assaut : une 3^{ème} tranche de lotissement est en cours.

Tous ces éléments sont des indicateurs favorables au maintien, voir à l'augmentation, du taux de natalité sur la commune.

2. Le besoin des familles

Aux Landes-Génusson, comme sur l'ensemble des communes voisines, le taux d'activité des parents d'enfants de moins de 3 ans est très élevé : **80,1% des parents travaillent tous les deux**, contre 67,3 en Vendée et 52,7 en France.

Pour concilier vie familiale et vie professionnelle, ces familles doivent trouver un mode de garde pour leur(s) enfant(s).

3. Les modes d'accueil existants

Il existe deux modes d'accueil :

- Accueil familial : les assistants maternels. En nombre insuffisant aux Landes-Génusson et sur trois des communes voisines. Carence qui tend à s'accroître dans les années à venir avec des départs à la retraite.
- Accueil collectif : deux Maisons d'Assistants Maternels (MAM) ont ouvert en 2020 aux Landes-Génusson. D'autres sont implantées sur trois des communes voisines.

Aucun établissement d'accueil de jeunes enfants (type crèche, micro-crèche) n'est implanté à moins de 10km.

4. Partenariats

La commune compte divers services pouvant venir enrichir l'accueil en micro-crèche. Voici quelques idées :

- Le Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal : participation à des animations du RPE, mise en place de projets en partenariat, information aux familles pour accompagnement à la parentalité (conférence, mise en relation...);
- La bibliothèque municipale : pour un renouvellement constant des ressources culturelles et participer aux animations ;
- Les MAMs : travail en réseau pour orienter au mieux les familles dans le besoin. Mise en place de projets communs.
- L'école élémentaire St Raphaël : au besoin, mise en place des temps de familiarisation afin d'accompagner progressivement l'enfant vers la scolarisation. Accueil des enfants scolarisés à la demi-journée.
- La société Familidoo : réflexion partagée pour tenter de trouver des produits qui facilitent le quotidien pour l'accueil des jeunes enfants et le bien-être professionnel.

II. Soutien à la parentalité et participation des familles à la vie de la structure

« Il ne suffit pas d'ouvrir la porte, il faut aussi pouvoir se rencontrer et savoir établir de véritables relations éducatives. »

Laurence RAMEAU⁹

Accueillir un enfant en crèche, c'est prendre en compte l'enfant avec sa famille, son histoire, sa culture...

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Le lien parents professionnels est donc essentiel pour veiller, ensemble, à une cohérence et une continuité éducative entre la crèche et la maison. Ce lien passe par le partage d'informations et de connaissances dont l'objectif commun est la recherche du bien-être des enfants. Il se construit petit à petit par la confiance que nous nous accordons mutuellement.

La première rencontre et la période de familiarisation viennent tisser les bases de ce lien : ils permettent de vérifier si nos valeurs et nos principes éducatifs correspondent aux attentes des familles.

Au quotidien, les moments forts de la journée de l'enfant sont transmis oralement aux parents, ainsi que toute observation jugée inhabituelle (développement de l'enfant, santé, attitude vis-à-vis du groupe...). Les temps de transmissions (lors de l'accueil et du départ de l'enfant) permettent de faire perdurer ce lien et de prendre en considération les observations et positionnements parentaux. Les parents comme l'équipe peuvent y partager leurs observations, leurs questionnements, leurs difficultés, leurs doutes... L'équipe est à la disposition des familles pour répondre à toute question concernant le quotidien de l'enfant et/ou pour des questions plus générales sur des sujets tels l'alimentation, le soin, le sommeil, la socialisation... Elle est également compétente pour orienter les parents vers d'autres professionnels si besoin.

Lors des transmissions, les professionnels se veulent disponibles, à l'écoute et bienveillante. Nous sommes également vigilant à nos paroles en présence de l'enfant : nous veillons à l'inclure dans la conversation lorsque nous parlons de lui, de son histoire, en sa présence. **Si ces conditions ne peuvent être réunies lors d'un temps de transmissions, nous nous permettrons de différer l'échange.**

Au besoin, un temps d'échange entre un professionnel et le(s) parent(s) peut être organisé en dehors des temps de transmissions.

Notre rôle se situe dans l'accompagnement à la parentalité, et non dans le jugement.

Suivant leur demande, nous pouvons proposer aux parents de participer à des moments de partage autour de nos pratiques ou de thématiques phares de la petite enfance (alimentation, sommeil, acquisition de la propreté, gestion des émotions...). Ils peuvent prendre la forme de « café des parents » ou de soirée débat par exemple.

Les parents sont conviés aux animations en fin d'année scolaire. Ils peuvent également être sollicités pour accompagner lors de sorties.

⁹ « L'accueil en Crèche », 2012

Les parents musiciens, conteurs, lecteurs, pompiers (...) ayant envie de partager leur passion et/ou ayant envie de s'impliquer dans la vie de la micro-crèche sont invités à nous en faire part. Tout projet ayant un intérêt pour les enfants pourra être envisagé en concertation avec l'équipe.

III. Un établissement au service de toutes les familles

Afin de favoriser l'accès à la micro-crèche pour toutes les familles, quelle que soit leur situation sociale ou financière, les taux horaires varient en fonction des revenus des familles et du nombre d'enfants à charge.

De plus, afin de permettre aux familles ne bénéficiant pas d'horaires réguliers et connus à l'avance (contrats intérim, recherche d'emploi, formation, travail à horaires variables...), un accès à l'accueil régulier, la micro-crèche propose des contrats d'accueil modulable.

Aussi, un taux horaire préférentiel est appliqué pour toutes les familles ne pouvant pas bénéficier du Complément libre choix du Mode de Garde de la CAF.

Enfin, l'établissement est ouvert à tous, sans restriction de lieu de résidence ou d'exercice. **Aucun minimum de fréquentation n'est requis.**

IV. Démarche de développement durable

Le développement durable est l'idée que les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Afin de préserver au maximum l'environnement, la micro-crèche adopte tant que possible une attitude éco-responsable :

- L'eau minérale n'est utilisée que pour les enfants de moins d'un an. Ensuite, nous consommons l'eau du réseau. Cela limite l'utilisation de bouteilles plastiques.
- Nous privilégions les sorties à pied ou en poussette.
- Notre fournisseur alimentaire privilégie des aliments locaux achetés directement auprès des producteurs. Tous les repas sont systématiquement composés d'au moins un aliment certifié « bio ».
- Nous trions nos déchets et proposons nos déchets alimentaires aux familles ayant des poules.
- La consommation électrique est raisonnée :
 - les lumières sont éteintes dès que possible,
 - les appareils électriques débranchés lorsqu'ils ne sont pas utilisés
 - la consommation de chauffage est limitée grâce aux performances énergétiques du bâtiment (classée B au DPE)
- Une attention particulière est portée sur l'utilisation du lave-linge, du sèche-linge et du lave-vaisselle :
 - Pas de mise en route pour des demi-charges,
 - Utilisation raisonnée du linge et de la vaisselle,
 - Utilisation du sèche-linge seulement si nécessaire.
- Les produits d'entretien utilisés sont tous certifiés ECOLABEL et leur utilisation est limitée. Nous privilégions le nettoyage à l'eau dès que possible.
- Nous privilégions l'envoi des factures par mail pour limiter l'utilisation de papier.

CONCLUSION

« Vous dites :

C'est fatiguant de fréquenter les enfants.

Vous avez raison.

Vous ajoutez :

*Parce qu'il faut se mettre à leur niveau,
Se baisser, s'incliner, se courber, se faire petit.*

Là, vous avez tort.

*Ce n'est pas cela qui fatigue le plus.
C'est plutôt le fait d'être obligé de s'élever
Jusqu'à la hauteur de leurs sentiments.*

De s'étirer, de s'allonger, de se hisser

Sur la pointe des pieds

Pour ne pas les blesser. »

Janus Korczak, Prologue de « Quand je reviendrai petit »

ANNEXES

LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.